

AVIS PUBLIC

Demandes de dérogation mineure DM-2024-02 et DM-2024-03

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Idanuel Vallejos, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal le mardi 12 mars 2024 à 19 h 30 au 489, chemin Saint-Louis à Saint-Étienne-de-Beauharnois.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur deux demandes de dérogation mineure suivantes :

DM-2024-02

Identification du site concerné : 131, rue Dupuis – lot 4 715 662

Nature et effets : La demande vise à autoriser une marge latérale de 2,31 m au lieu d'être à 2,50 m.

(Règlement de zonage 2021-224 – grille des usages et normes de la zone Q-150)

DM-2024-03

Identification du site concerné : 398, chemin Saint-Louis – lot 4 715 777

Nature et effets : La demande vise à autoriser une superficie de 43,17 % au lieu d'être d'une superficie maximale pour un garage attenant correspond à 40 % de la superficie d'implantation au sol du bâtiment.

(Règlement de zonage 2021-224 article 69)

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes.

DONNÉ à Saint-Etienne-de-Beauharnois ce **26^e jour de février 2024**.

Idanuel Vallejos
Directeur général et greffier-trésorier

Certificat de publication

Je soussigné, Idanuel Vallejos, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie certifiée de celui-ci aux deux endroits officiels dans la municipalité et sur le site web de la municipalité le 27 février 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 26 février 2024.



Idanuel Vallejos
Directeur général et greffier-trésorier